

Irri.pl@ine

N° 47 – 23 juillet 2009 – 2 pages

METEO

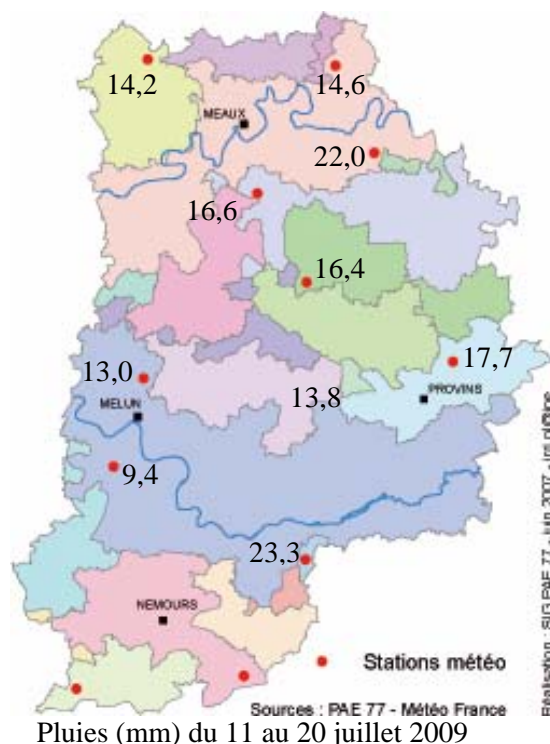
Les pluies de cette seconde décade de juillet sont dans la moyenne des 30 dernières années (17,7 mm à la station de Melun).

Ces deux derniers jours, des orages localement importants, ont remplacé l'irrigation de cette fin de semaine.

Les températures, avec 18,9 °C, restent au niveau de la moyenne des 40 dernières années.

Les ETP pour la seconde décade de juillet affichent 4,1 mm/j de moyenne. Elles sont très légèrement inférieures à la moyenne des 20 dernières années 4,5 mm/j.

La moyenne des ETP de mardi et mercredi est de 5,6 mm/j



CULTURES

Nous cherchons des parcelles en betteraves, féveroles, maïs et tournesol pour avoir une répartition sur l'ensemble du département des cultures irriguées, et caler notre modèle de déficit hydrique sur vos pratiques.

Vous devrez nous informer chaque semaine de la pluviométrie sur votre parcelle (ou à défaut votre exploitation) et de vos apports d'eau par irrigation. Si vous souhaitez participer à ce réseau, contactez le Pôle Agronomie & Environnement ou envoyez un courriel à irrigation@seine-et-marne.chambagri.fr.

MAÏS

Le tableau ci-après indique le déficit hydrique calculé sur 6 stations du département.

Stations	MONTEREAU-SUR-LE-JARD	LA BROSSÉ-MONTCEAUX	TOUQUIN	NANGIS	CHAILLY-EN-BIERE	VOULTON
Classe de RU	Grande	Faible	Moyenne	Grande	Moyenne	Moyenne
Pluie sur station météo 01 avril - 20 juillet	221,8	238,3	226,1	201,8	222,4	192,9
Irrigation (mm)	70	60	70	80	105	105
Déficit hydrique (mm) au 20 juillet 2009	86	52	54	75	60	55

✓ Conseils

Compte tenu des informations sur les précipitations de ces derniers jours, aucune irrigation n'est à prévoir cette semaine.

BETTERAVES

Le tableau ci-après indique le déficit hydrique calculé sur 4 stations du département et 1 parcelle à Rumont pour laquelle le déficit est calculé au 22 juillet.

Stations ou communes	NANGIS	CHAILLY-EN-BIERE	LA BROSSÉ-MONTCEAUX	Rumont	VOULTON
Classe de RU	Grande	Moyenne	Faible	Faible	moyenne
Pluie sur station météo 01 avril - 20 juillet	201,8	222,4	238,3	238,3	192,9
Irrigation (mm)	80	70	60	60	70
Déficit hydrique (mm) au 20 juillet 2009	64	56	50	52	63

✓ Conseils

Compte tenu des informations sur les précipitations de ces derniers jours, aucune irrigation n'est à prévoir cette semaine.

RESSOURCES EN EAU & REGLEMENTATION

RIVIERES

Les grandes rivières enregistrent des débits relativement faibles, sans toutefois franchir le seuil de vigilance.

La situation des petites rivières de la région s'est globalement dégradée au cours de la dernière quinzaine. La quasi-totalité est en état de vigilance voire d'alerte pour le **Grand Morin** à Pommeuse (2,0 m³/sec le 16 juillet), le **Petit Morin** à Montmirail (0,46 m³/sec le 16 juillet), et la **Thérouanne** au Gué-à-Tresmes (0,25 m³/sec le 05 juillet).

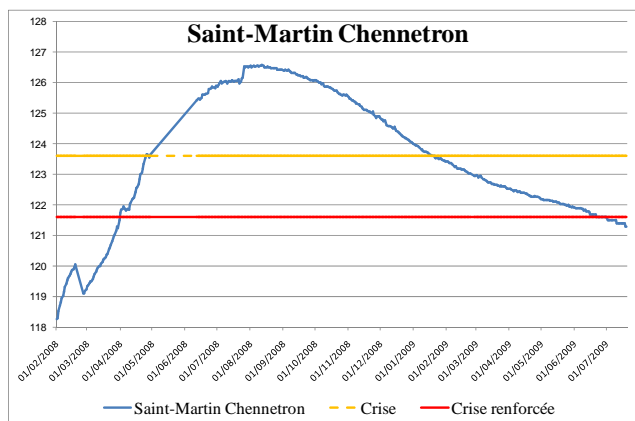
D'autres rivières sont très proches de passer en alerte notamment le **Lunain**, ainsi que dans une moindre mesure la **Beuvronne** et l'**Ourcq**.

NAPPE DE CHAMPIGNY

- Le piézomètre de Montereau-sur-le-Jard indique 47,29 m au 19 juillet 2009. Ce niveau reste sous le seuil de crise renforcée (47,60 m).

- Le piézomètre de Saint-Martin-Chennetron indique 121,3 m (cote NGF) au 20 juillet 2009. Ce niveau est sous le seuil de crise renforcée (121,6 m). Le graphique ci-contre illustre le passage sous le seuil de crise renforcée début juillet.

Un arrêté de restrictions pour le franchissement du seuil de crise renforcée va sortir prochainement. Pour ceux qui ont opté pour la gestion collective, le dernier relevé d'index de vos compteurs servira pour le nouveau calcul.



NAPPE DE BEAUCE

Pour la nappe de Beauce, le niveau de l'indicateur Beauce centrale est de 112,69 m au 19 juillet 2009.

➤ Rappel : l'arrêté n° 2009/DDEA/SEPR/459 définit des mesures de restrictions.

Les **prélèvements pour l'irrigation** dans le complexe aquifère de Beauce et ses cours d'eau tributaires sur le territoire des communes de **BEAUMONT-DU-GATINAIS**, **CHATEAU-LANDON**, **CHENOU** ET **MONDREVILLE** sont **interdits du samedi 20 h au dimanche 20 h**.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : irrigation@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, et du CASDAR
Toute rediffusion et reproduction interdites